

Rapport financier 1998

Vous avez reçu le compte de résultat de l'ABF pour l'exercice 1998. Vous avez donc pu constater que celui-ci regroupait deux éléments comptables :

- Le premier présente le compte consolidé de l'ABF nationale avec le regroupement des comptes du *Bulletin d'information* et de l'activité nationale de l'ABF.
- Le second est une consolidation des comptes des groupes régionaux et des sections.

Tous ceux qui ont eu une activité en 1998 y ont répondu. Seul le groupe Champagne-Ardenne, en sommeil, ne figure pas puisque, d'un point de vue comptable, son activité a été nulle.

Cette consolidation a été effectuée non sans difficultés. Les normes de présentation, le rappel du fonctionnement et des activités doivent être mentionnés sans cesse :

- Il existe une présentation comptable du compte de résultat qui a été retenue. Elle sert en particulier à présenter les comptes des groupes et des centres de formation. Chaque groupe aurait dû consolider les activités du groupe et des centres. C'est rarement le cas. Nous avons dû bien souvent interpréter les chiffres qui nous étaient envoyés. Dans certains cas, les totaux proposés étaient faux.

Compte de résultat consolidé

PASSIF		
106000	Réserves accumulées	1 412 783,01
120000	Résultat exercice 1997	106 834,28
428200	Provisions pour charges de personnel	300 000,00
471000	Compte d'attente	13 282,00
	Excédent de l'exercice	33 957,86
		1 866 857,15
ACTIF		
275000	Dépôts et cautionnements	70 500,00
445670	TVA à récupérer	33 665,75
425000	Avances	6 000,00
508000	Valeurs mobilières	663 271,22
512000	Banque	596 452,16
512500	Livret CEP	496 873,10
531000	Caisse	94,92
	Total	1 866 857,15

• Proposer ces comptes à l'assemblée générale est engagement de la vérité des chiffres annoncés. Nous avons pour cette année considéré qu'ils étaient représentatifs de l'activité, mais nous devons envisager pour les exercices à venir des possibilités de contrôle de la comptabilité des groupes et sections, soit en nous déplaçant, soit en rapatriant les documents comptables.

Le bureau national sera je l'espère attentif au suivi comptable des groupes et sections, comme il est attentif à leur activité dans le cadre des délégations qui sont accordées par la présidente.

Sur un total de 9 155 kF, les groupes et sections représentent près de 40 % (3 938 kF). Chiffres intéressants, au même titre que celui du total. Nous pensons atteindre un chiffre de 7 MF en consolidant, mais c'était oublier que le groupe Lorraine, avec une exposition et l'édition d'un catalogue, alourdirait de plus de 1 million de francs son compte d'exploitation.

L'intérêt de cette consolidation, c'est aussi de pouvoir mesurer les subventions versées par les DRAC qui s'ajoutent à celle versée par le MCC : plus de 970 kF.

D'une façon plus générale, on pourrait dire que les groupes et sections qui ont peu d'activité font des excédents, que ceux qui ont des projets, des réalisations ont des déficits ou atteignent tout juste l'équilibre.

Pour l'activité nationale, l'exercice se clôt avec des excédents aussi bien pour le *Bulletin* que pour l'ABF. La part de celui-ci, moins de 1 %, doit le relativiser. Mais il faut constater que le changement de siège social, les travaux n'ont pas entamé nos réserves, comme nous l'avions plus ou moins envisagé.

Les comptes du *Bulletin* et de l'ABF nationale ont été présentés aux commissaires aux comptes le 22 mai. Il appartient à ceux-ci de vous faire un compte-rendu de

cet exercice. Je pense que vous suivrez leurs recommandations, en particulier sur les mesures à prendre pour l'avenir et qui nous concernent directement.

La mesure la plus urgente à envisager est celle de la fiscalisation ou non de l'activité du *Bulletin*. Nous avons depuis près de dix ans séparé d'un point de vue comptable l'activité « fiscale » du *Bulletin* de celle de l'ABF. Comptes bancaires séparés, déclaration de TVA, etc.

La circulaire de l'administration fiscale nous oblige dans les mois qui viennent à repérer dans les activités de l'Association celles qui pourraient être dans le secteur concurrentiel. Il est possible que cette différenciation *Bulletin/Association* ne soit pas suffisante aux yeux de l'administration. C'est pourquoi, chose rarissime dans un congrès, je vous propose de voter, après l'accord du conseil national, la motion suivante :

L'assemblée générale autorise le bureau national à prendre toute initiative permettant la poursuite des activités de l'Association des bibliothécaires français qui nécessiterait le transfert de ces activités à une société commerciale.

Cette décision autorise le bureau national, sous le contrôle du conseil national, à créer les structures commerciales du secteur de la concurrence appropriées.

En dehors du *Bulletin* qui s'inscrit à plein dans le champ ouvert sur la possible fiscalisation, d'autres activités de notre association peuvent être touchées par cette mesure. Nous allons interroger l'administration fiscale et attendre son avis pour aller plus avant.

La motion que nous vous avons présentée est avant tout conservatoire. Nous ne souhaitons pas être obligés de créer de nouvelles structures.

Je vous remercie de votre attention.

		ABF + Bulletin	Groupes & Sections	Total
604000	Achat études et prest. serv.	32 769,45	506 068,00	538 837,45
605000	Matériel	20 380,00	583 263,37	603 643,37
605100	Travaux d'impression	550 280,10	382 356,24	932 636,34
606400	Fournitures	192 410,50	22 419,14	214 829,64
613200	Locations	641 106,82	1 852,00	642 958,82
615000	Travaux d'entretien	18 527,49	28 171,34	46 698,83
616000	Assurances	8 788,53	132 117,72	140 906,25
618100	Documentation	4 863,12	77 942,53	82 805,65
622600	Honoraires	602 811,02	28 699,84	631 510,86
623310	Salons	9 937,26	16 819,15	26 756,41
623800	Divers	15 265,13	50,00	15 315,13
624000	Transports	5 363,66	24 479,20	29 842,86
625100	Voyages et déplacements	101 685,50	62 930,90	164 616,40
625101	T et D commissions	214 036,43	5 520,00	219 556,43
625500	Frais de déménagement	8 803,80	63 352,88	72 156,68
625600	Missions	68 355,20	161 013,76	229 368,96
625720	Frais de réception	144 771,39	69 457,34	214 228,73
626000	Frais postaux	20 964,95	65 013,10	85 978,05
626200	Téléphone	66 731,22	118 619,87	185 351,09
626300	Affranchissements	108 486,33	18 224,05	126 710,38
627800	Autres frais communication	3 778,11	32 251,51	36 029,62
628134	Revert groupes et sections, divers	409 847,15	49 848,74	459 695,89
	Revert frais formation		162 341,65	162 341,65
631000	Taxes	26 613,95	8 368,17	34 982,12
641000	Salaires	1 009 158,91	977 431,93	1 986 590,84
641200	Congés payés réserve légale	300 000,00	0,00	300 000,00
645000	Charges sociales	573 202,70	7 980,30	581 183,00
648100	Autres charges de personnel	10 535,25	276 208,00	286 743,25
658000	Charges de gestion	12 978,39	23 788,55	36 766,94
671200	Charges financières et exceptionnelles	957,85	744,96	1 702,81
	Excédent de l'exercice	33 957,86	30 700,75	64 658,61
		5 217 368,07	3 938 034,99	9 155 403,06
706000	Cotisations	897 106,29	2 900,00	900 006,29
706200	Inscriptions formation		1 024 026,91	1 024 026,91
706500	Inscriptions congrès	207 795,34	320 380,70	528 176,04
706600	Exposition congrès	1 370 143,20	191 392,30	1 561 535,50
707300	Ventes ouvrages	94 616,42	630 936,30	725 552,72
707400	Ventes et abonnements Bulletin	506 748,71	27 338,17	534 086,88
708400	Rembt intervenants formation ABF	997 547,97	25 908,00	1 023 455,97
750000	Revert groupes et sections		74 371,00	74 371,00
751600	Produits de gestion courante	65 979,10	275 532,34	341 511,44
760000	Produits financiers		27 752,69	27 752,69
771510	Subvention ministère Culture 1997	314 500,00	40 000,00	354 500,00
771530	Subvention ministère Culture 1998	620 000,00	357 738,00	977 738,00
778000	Produits de gestion	22 931,04	933 958,58	0956 889,62
781000	Reprise sur réserve	120 000,00	5 800,00	125 800,00
	Pertes sur l'exercice			
		5 217 368,07	3 938 034,99	9 155 403,06

Comptes approuvés en assemblée générale le 31 mai 1999